



DECLARATION UE DE CONFORMITE SELON LE REGLEMENT 2016/425

Le fabricant,

LEMAITRE SECURITE
17, rue de Bitschhoffen
LA WALCK 67350 VAL DE MODER - FRANCE

Déclare que l'article de chaussures de sécurité décrit ci-après :

TRANSALP S3 35-39

est conforme aux dispositions du règlement (UE) **2016/425**, à la norme harmonisée **EN ISO 20345 : 2011**

et au modèle ayant fait l'objet d'attestation CE de type :

- N°075/007/161/07/19/2226 EXT 08/03/20

délivrée par le

CENTRE TECHNIQUE DU CUIR
Parc Scientifique Tony Garnier
4, rue Hermann Frenkel
69367 LYON Cedex 07

Fait à LA WALCK le 10/03/2020

By Cyril BUCHER, President.

Laurent RUSTENHOLZ, Quality Manager